

Le projet d'aménagement des places autour du pôle judiciaire.

Le projet d'aménagement des places autour du pôle judiciaire.



ALEJERIA GARCIA DIAZ

Aix-en-Provence Le département investit 10 M€ dans l'aménagement

Quelque 30,39 millions d'euros, c'est le montant des investissements programmés dans le contrat de développement et d'aménagement paraphé le 11 janvier dernier par la Ville d'Aix-en-Provence et le conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Ce partenariat qui couvre la période 2016-2019 sera abondé à 34 % par le conseil départemental (10,4 millions d'euros).

Piétonisation en cours. Près de la moitié de l'enveloppe départementale (5,11 millions d'euros) sera dédiée au chantier de requalification des trois places qui entourent le pôle judiciaire (1,7 ha), en plein centre historique. Ce programme de piétonisation en cours de réalisation, piloté par l'architecte-urbaniste montpellierain Antoine Garcia Diaz, devrait s'achever au printemps 2019 (coût global des travaux : 12,76 millions d'euros).

Le département financera aussi des projets d'équipements publics : les extensions du centre chorégraphique national (404 863 euros sur un montant de 1,35 million d'euros) et du musée d'histoire naturelle (1,5 million sur 5 millions), l'aménagement du nouveau chapiteau du Centre international des arts en mouvement (450 000 euros sur 1,5 million) et la réalisation d'une crèche sur le site de l'ancienne trésorerie au parc Rambot (200 400 euros sur un devis de 1 million d'euros). ● Paul Boinet